

Mairie de Montcléra. Procès-verbal de séance

Le premier avril 2022 à 20h30 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Montcléra sous la présidence de Monsieur Guy THEULET, Maire.

Présents : : ANDRIEU Raymond, BLANCO Nicole, CARRIE Alain, DUBRUEL Damien, GIBILY Serge, POCAT-EARL Romaine, PRUNY Anthony, REDOULES Bernard, THEULET Guy et TOURENNE Line.

Absents :

Mr. Bernard REDOULES a été nommé secrétaire de séance.

1- Vote des subventions aux associations

ADPFM (Association Des Propriétaires Fonciers de Marty) : 300€. 8 votes pour et 2 abstentions

APE COTE COUR (associations des parents d'élèves) : 150€. 10 votes pour

Chambre des métiers et de l'artisanat : 160€. 10 votes pour

Comité des fêtes : 1850€. 10 votes pour

Coopérative scolaire de Montcléra : 700€. 10 votes pour

Entente football Cazals-Montcléra : 300€. 10 votes pour

L'art et la Bannière : 250€. 10 votes pour

Société de chasse de Montcléra : 450€. 10 votes pour

2- Vote des taux des taxes directes locales 2022

A l'unanimité le conseil décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales soit :

26.81% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties

34.45% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Et 10.72% pour la cotisation foncière des entreprises

3- Vote du budget 2022

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 321335€

Pour ce qui est des recettes, elles s'élèvent à 228962.58€, auquel il faut ajouter le report du résultat 2021 qui s'élève à 92372.42.

Pour ce qui est de l'investissement, les dépenses s'élèvent à 644360€ dont 596418€ pour l'aménagement de la traversée du bourg, la construction de la halle et l'aménagement de la grangette.

Le budget a été voté à l'unanimité après avoir passé en revue les différentes lignes budgétaires.

4- Tour de garde des élections présidentielles.

A noter que cette année, le bureau de vote doit être ouvert jusqu'à 19h au lieu de 18h habituellement.

La permanence du bureau de vote sera assurée, pour les 2 tours, par :

De 8h à 10h30 : Alain Carrie et Raymond Andrieu

De 10h30 à 13h : Nicole Blanco et Bernard Redoules

De 13h à 15h30 : Anthony Pruny et Serge Gibily

De 15h30 à 18h : Line Tourenne et Romaine Pocat

De 18h à 19h : Damien Dubruel et Guy Theulet

Questions diverses

- Pour avancer au niveau du projet de l'aménagement de la traversée du bourg, Monsieur le Maire demande s'il est possible de délibérer même si ce n'était pas prévu à l'ordre du jour pour lui autoriser à signer divers documents pour faire avancer le projet plus rapidement.

A l'unanimité le conseil donne son accord.

- Commémoration du 8 mai.

La commémoration du 8 mai se fera à 10h30.

Elle sera suivie d'un apéro déjeunatoire.

Le secrétaire de séance : Bernard REDOULES